

[livreshebdo.fr](https://www.livreshebdo.fr)

Chez Grasset, les auteurs appellent à soutenir les livres et à préserver l'héritage éditorial - Livres Hebdo

Par Louise Ageorges

9–11 minutes

Chez Grasset, la mobilisation se poursuit. Dans le sillage des nombreuses actions menées par éditeurs, auteurs et acteurs de l'interprofession après l'éviction par le groupe Hachette d'**Olivier Nora**, P-DG de Grasset, de nouvelles prises de parole collectives émergent.

Côté littérature générale, des écrivains de la maison appellent désormais à ne pas boycotter les ouvrages à paraître, tandis que plus de 70 auteurs et illustrateurs du pôle Grasset-Jeunesse, département plus discret mais actif depuis 1973, s'expriment à leur tour, appelant notamment à préserver un catalogue patrimonial ainsi que celles et ceux qui l'ont bâti.

« Appeler au boycott indistinct des livres à paraître serait une erreur de cible »

Par la voix des écrivaines **Anne Berest** et **Tania de Montaigne**, le collectif d'auteurs publiés chez Grasset explique dans un lettre commune transmise à *Livres Hebdo* et dont nous reproduisons une partie : « *Rappelons tout d'abord que l'appel au boycott de livres est interdit par la loi. Cette loi nous protège*

des dérives autoritaires, c'est important. Ensuite, appeler au boycott indistinct des livres à paraître chez Éditions Grasset entre maintenant et janvier prochain serait une erreur de cible. »

Ils soulignent en effet que « *derrière chaque parution, il y a un auteur souvent précaire* », et que s'abstenir volontairement d'acheter ces livres risquerait surtout d'aggraver cette fragilité. Plus largement, ils mettent en garde contre le danger de « *pénaliser toute une chaîne déjà économiquement fragile : pas seulement les auteurs, mais aussi les traducteurs, correcteurs, et tous les employés de la maison* ».

À l'inverse, le collectif appelle à manifester un soutien renforcé aux ouvrages à paraître, élaborés sous la direction d'Olivier Nora. Ils reprennent à ce titre les mots de **Sorj Chalandon**, [publiés sur Instagram](#) : « *Cet automne, la couverture jaune sera encore synonyme d'indépendance. Même chose pour les contrats signés par Olivier, avant son départ.* »

« Les libraires sont hautement concernés »

À ce titre, le collectif s'est rapproché des représentants du Syndicat de la librairie française (SLF), qui ont également pris la question à bras-le-corps. « *Les libraires sont hautement concernés par le sujet. Cela fait longtemps d'ailleurs, qu'ils réfléchissent à la question du rachat d'Hachette. Vive nos libraires qui jouent un rôle actif : éclairer, accompagner, contextualiser* », ajoute le texte du collectif.

Dans cette logique, les signataires de cette nouvelle prise de parole appellent plutôt à la mise en place, en librairie, d'un « *signe distinctif, une étiquette, un carton, avec une mention indiquant que ces parutions s'inscrivent dans une séquence particulière de l'histoire des Éditions Grasset* ». Un élément

éditorial significatif, disent-ils, qui pourrait porter le nom de « *cuvée Grasset 2026* ». Ce qui ne va pas sans poser des questions juridiques et logistiques. Et le collectif de conclure : « *Ces livres sont les derniers témoins d'une politique éditoriale, d'un cycle qui a été arrêté brutalement. Pour renaître ailleurs, nous l'espérons.* »

Les auteurs et illustrateurs jeunesse vent debout

Dans le prolongement de cette initiative, 76 autrices, auteurs, illustratrices et illustrateurs de Grasset-Jeunesse ont également tenu à s'exprimer. Plus discret que la maison-mère, le département jeunesse de Grasset publie pourtant depuis 53 ans une douzaine de titres par an.

Dans une tribune intitulée « N'oublions pas la jeunesse ! », [diffusée ce jour et reprise dans différents médias](#), les auteurs de cette « *petite Maison dans la Maison* », écrivent le rôle fondamental de la littérature jeunesse dans la trajectoire des jeunes lecteurs : « *Elle est une porte ouverte sur le monde : c'est l'imagination au pouvoir, la liberté au lecteur de se poser toutes les questions qu'il veut et de chercher ses propres réponses ; c'est la liberté de rire, de pleurer, de s'amuser, de s'indigner, d'aimer...* »

Interrogés par *Livres Hebdo*, certains signataires ont expliqué : « *Grasset-Jeunesse est impacté par ricochet, dans la mesure où la personne grâce à qui notre éditrice, **Valéria Vanguelov**, a pu permettre aux autrices et aux auteurs de s'exprimer en toute liberté, était Olivier Nora. Il a été le garant de conditions de travail en toute confiance et respect, pour favoriser un espace de création qui doit perdurer* ».

« *La littérature jeunesse n'est pas une sous-littérature, c'est*

même la première littérature, celle qu'on apprend à lire et qui se transmet d'une génération à l'autre », insistent-ils, rappelant que la liberté est une condition sine qua non de la création.

Précarité des auteurs jeunesse

Les auteurs et illustrateurs évoquent également la dimension patrimoniale du catalogue de Grasset-Jeunesse, depuis ses tout débuts avec l'édition marquante des *Aventures d'Alice au pays des merveilles* réalisée en 1974 par **François Ruy-Vidal** et **Bernard Bonhomme**, et illustrée par **Nicole Claveloux**.

Ils rappellent également la précarité du statut d'auteur jeunesse. D'après les chiffres de la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la moyenne des droits d'auteur en édition jeunesse est de 5,5 %. Soit nettement en dessous des usages de la littérature générale, où la moyenne atteint 8,2 % et où 52 % des auteurs et autrices touchent 10 % ou plus.

Parmi les signataires de cette nouvelle prise de parole figurent des auteurs publiant à la fois en adulte et en jeunesse chez Grasset, à l'instar de **Julien Delmaire** et **Lætitia Colombani**, qui ont annoncé quitter la maison dernière dans la lettre ouverte publiée [par Le Monde le 15 avril](#). Ils se joignent, dans cette nouvelle tribune, à la nécessité d'un « *débat sur le droit à une clause de conscience qui [leur] laisserait le choix de rester ou de déménager* ».

CSE de l'UES littérature d'Editis : « La responsabilité sociale des maisons d'édition ne peut rester un angle mort du débat »

Dans une lettre, les élues du CSE de l'UES littérature d'Editis ont également tenu à apporter quelques éclairages. Reprécisant

que l'éviction d'Olivier Nora, « *est bien un séisme idéologique, culturel et industriel* » et « *un tournant quant à l'avenir de l'édition* », elles ont rappelé que cette manœuvre « *n'a pas débuté chez Hachette, mais chez Editis, notamment chez Plon.* »

A l'époque, le groupe Editis, alors propriété de Vivendi avant son rachat d'Hachette, avait annoncé confier la direction des éditions Plon à Lise Boëll, éditrice d'Éric Zemmour entre autres, désormais à la tête de Fayard. « *Pour les équipes concernées, cette période n'a rien d'abstrait. Elle s'est traduite concrètement dans les choix éditoriaux, les réorganisations internes et les conditions de travail* », indiquent aujourd'hui les élues.

Celles-ci rappellent également qu'une maison d'édition est animée par de nombreuses professions qui « *au quotidien, font vivre les livres, accompagnent les auteurs et défendent les catalogues.* » « *Lorsque l'indépendance d'une ligne éditoriale est remise en cause, ce sont leurs conditions de travail qui vacillent en premier : perte de sens, précarisation, restructurations, départs* », poursuivent-elles, précisant que le peu d'issues possibles pour les salariés de la maison constitue, in fine, « *une impasse* ».

Et d'appeler les acteurs les directions, groupes, auteurs et journalistes à « *prendre la mesure* » de ces considérations, pour éviter que « *la responsabilité sociale des maisons d'édition* » ne reste « *un angle du mort du débat.* »

La CFDT et le réseau Relief apportent leur soutien à Grasset

Dans deux nouvelles communications officielles, la CFDT Livre-Edition et le réseau des événements littéraires et festivals

(Relief), ont apporté leur soutien aux équipes des éditions Grasset.

Pour Livre-Edition, le limogeage du patron de Grasset constitue « *une nouvelle étape dans la mise au pas des maisons du groupe Hachette au service d'une idéologie réactionnaire* ».

Partageant « *le désarroi des salariés* » et « *la colère des auteurs* », le syndicat plaide pour une ligne de défense claire et « *à visage découvert* » du « *pluralisme et de la liberté éditoriale* ».

Il appelle également le Syndicat national de l'édition (SNE) à s'emparer de la question des « *indispensables garanties d'indépendance éditoriale, avec la mise en place d'une clause de conscience tant pour les salariés que pour les auteurs* ». Et d'interpeller le législateur de « *revoir les règles de concentration des groupes médiatiques en y intégrant l'édition de livres* ».

Rappelant son attachement à « *la relation que nous entretenons depuis des années avec les éditeurs et leurs équipes qui, bien souvent, accompagnent leurs autrices et auteurs lors de nos manifestations* », le réseau Relief, qui fédère plus de 60 manifestations littéraires à travers le monde, parmi lesquels Étonnants voyageurs à Saint-Malo, Le Festival international de la littérature à Montréal ou la Comédie du Livre à Montpellier, s'est également dit particulièrement touché par l'éviction d'Olivier Nora.

Il a ainsi exprimé son soutien à la maison, à ses équipes, ainsi qu'aux autres maisons du groupe Hachette « *qui, ne pouvant exprimer leur désapprobation, se sentent menacés dans le respect de leur travail et conscience professionnelle.* »